

L'Infoloups Express s'adresse aux abonnés de l'Infoloups. Il est envoyé en complément d'information pour faire le point sur un sujet particulier ou répondre à l'actualité.

Vence : un loup passe...

*L'origine du canidé aperçu et photographié par les habitants d'une villa de Vence a été formellement attestée par les analyses génétiques pratiquées sur une touffe de poils retrouvée sur un rosier : il s'agit bien d'un *Canis lupus*, dont les séquences sont identiques à celles que l'on retrouve chez les loups italiens et chez les loups du Mercantour. Reste à savoir si cet individu s'est installé dans les environs : près de 4500 ovins y résident en effet à l'année sur un territoire très vaste et riche en populations d'ongulés sauvages.*

Ce jeudi 25 avril, M. et Mme L. ont d'abord eu du mal à le croire, mais ils se sont vite fait à l'idée qu'ils étaient bien en présence d'un loup. L'expertise menée dans leur jardin par un agent du parc national du Mercantour était d'ailleurs sans équivoque : à partir de l'étude de la photographie, elle concluait à 95% de chances de se trouver en présence d'un loup. Mais comme aucun diagnostic visuel fiable ne peut être fait sur des bases uniquement morphologiques, d'autant plus que la photo n'est pas nette, les poils retrouvés par cet agent ont été envoyés au Laboratoire de biologie des populations d'altitude (université Joseph Fourier de Grenoble) dirigé par Pierre Taberlet. C'est là que sont pratiquées toutes les analyses génétiques réalisées en France sur les indices de loups : le



La photo a été prise à la volée, alors que le loup sortait du fond du jardin dans lequel il se terrait.

© M. Lasserand

résultat ne laisse la place à aucun doute. En effet, l'outil génétique permet de différencier sans ambiguïté l'origine d'un loup, qu'il vienne d'Espagne, de Pologne ou d'Italie. Nous nous trouvons, dans le cas du loup de Vence, en présence d'un *Canis lupus italicus*.

C'est pour l'instant la seule information incontestable dont nous disposons ; le reste ne peut être qu'hypothèses et interprétations. Car bien des questions se posent dès lors qu'il est avéré qu'il s'agit d'un loup (d'où vient-il, où va-t-il, est-il installé du la zone du Cheiron, sur les hauteurs de Vence...?), mais à ce jour nous ne disposons d'aucun élément pour

répondre.

Les agents de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS), qui ont été chargés par le préfet des Alpes Maritimes d'effectuer une surveillance accrue du secteur, manquent d'effectifs pour réaliser ce type de mission : le secteur entre le Col de Vence, Courségoules, et la montagne du Cheiron couvre en effet un espace très vaste et seule la neige permet de repérer de indices de passages ou de présence d'un loup (poils, crottes, restes de proies sauvages, empreintes...). Outre que la saison ne s'y prête pas, ce secteur est rarement enneigé.

Les dommages aux troupeaux domestiques consistent également un indicateur de présence de l'espèce sur un secteur. La région vençoise compte 9 troupeaux ovins, dont trois y résident toute l'année. Il est plus que probable que l'installation d'un loup dans cette zone irait de pair avec un volume de dommages plus important que la normale. A ce jour, cet indicateur ne permet cependant pas de penser que le loup est toujours présent sur le secteur.

Et contrairement à ce qu'a laissé entendre la presse (Cf. Nice Matin du vendredi 31 mai 2002), l'administration a bien été informée des attaques jugées suspectes par des éleveurs locaux sur leurs troupeaux. L'un d'entre eux a notamment subi une attaque dans la nuit du 26 au 27 avril (2 agneaux tués), le lendemain de l'observation (Cf. Nice matin du 9 mai 2002) : ne sachant alors pas qu'un loup avait probablement été vu à Vence, la veille de l'attaque de son troupeau, il n'a pas déclenché la procédure de constatation de dommages. Ce n'est que dix jours plus tard qu'il l'a appris par la presse. La direction départementale de l'agriculture et de la forêt a d'ailleurs tenu à informer les professionnels de l'arrière-pays vençois des procédures en cas de dommages et de la disponibilité de la technicienne pastorale du programme LIFE pour l'aide à la mise en place et au suivi de mesures de protection des troupeaux.

Quant au loup, nous avons pour l'instant peu de réponses sur son origine géographique. Le perfectionnement de l'analyse génétique va rendre possible l'identification individuelle de chaque loup dont on aura analysé des indices : de même que l'on parle de "carte d'identité" génétique propre à chaque personne, il nous sera bientôt possible de savoir d'où venait ce loup et si d'autres indices lui appartenant ont déjà été récoltés. Nous pourrions aussi connaître ses liens de filiation avec les autres loups dont des indices ont été analysés et répertoriés dans une base de données. D'ici-là, personne ne peut donner de réponse fiable sur l'origine géographique précise et la localisation actuelle de ce loup.

Les pouvoirs publics seront toutefois très attentifs au secteur des hauts de Vence et aux dommages suspects que pourraient subir les troupeaux locaux.



Localisation du territoire de la commune de Vence, dans les Alpes Maritimes

DES RISQUES POUR L'HOMME ?

La présence avérée d'un loup dans le jardin d'une résidence pavillonnaire n'est pas chose courante et a de quoi surprendre, à juste titre, les occupants de cette villa. Pourtant, l'aspect fortement adaptable de l'espèce la pousse à une proximité avec l'homme qui peut aller, dans certains pays (Brasov, Roumanie, 320 000 hab.), jusqu'à voir des loups s'enfoncer en ville à la recherche de nourriture ou de poubelles (Promberger & al., 1997).



Empreinte laissée par le loup dans le jardin, détournée au vernis à ongles.

Sans que le loup ne représente pour l'homme un danger proportionnel à la peur qu'il lui inspire, nul ne peut prédire les réactions d'un animal sauvage (et même domestique), quel qu'il soit. Il faut cependant constater que les animaux sauvages ont arrêté d'être une menace pour l'homme depuis longtemps. La probabilité d'accidents due à la proximité des chiens domestiques, fussent-ils les nôtres, est autrement plus importante.

Les cas d'attaques de loups sur l'homme dans le monde sont rares, et sont souvent le fait d'individus enragés. Durant la seconde moitié du 20^{ème} siècle, seuls 4 cas d'attaques sur l'homme ont été documentés en Europe (Europe de l'est comprise), tous en Espagne (Cf. Linell & al., 2002, qui recense l'ensemble des cas d'attaques de loups sur l'homme dans le monde). Ce pays compte la plus forte population de loups de l'Union européenne (actuellement près de 2000), vivant dans des zones fortement peuplées (plains céréalières de la Gallicie, de l'Asturies et de la Cantabrique). En comparant cette situation avec celle que nous connaissons en France, où l'on compte une trentaine de loups depuis 1999, les risques encourus sont statistiquement insignifiants.

F.F.